

Besoin d'un coup de pouce ?



La **DREAL** est le pilote régional de la mise en œuvre des politiques publiques



L'**ADEME** propose une aide technique



La **CCI** joue un rôle de conseil et d'animation

Déclic Mobilités

Déclic Mobilité rassemble des ressources, bonnes pratiques, témoignages...



Le **SMTD** est l'interlocuteur privilégié pour identifier les alternatives à la voiture sur le territoire.

www.smtd.fr

0.800.007.166

pole-mobilite@smtd.fr



PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
DU DOUAISIS



395 boulevard Pasteur 59287 GUESNAIN
03.27.99.19.99. - contacts@smtd.fr - www.smtd.fr

Qu'est-ce que c'est ?

Le **plan de mobilité employeur** est un ensemble de mesures visant à réduire la part des voitures dans les déplacements domicile-travail et optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles.

Un Plan de mobilité employeur suppose l'élaboration d'un programme d'actions visant à **encourager l'usage des modes de transports alternatifs** peu ou non-polluants (marche à pied, vélo, transport en commun, covoiturage, autopartage) en offrant un éventail de services aux salariés sur leur lieu de travail.

Pourquoi ?

Bénéfices économiques :

- Diminuer les coûts imputés aux transports
- Optimiser son fonctionnement à travers ses déplacements
- Augmenter sa productivité
- Contribuer à une démarche de responsabilité sociétale des entreprises

Bénéfices sociaux :

- Diminuer les frais de déplacements domicile/travail des salariés
- Améliorer leurs conditions de travail et de transport (moins de stress et de perte de temps, plus de confort).

Bénéfices environnementaux :

- Limiter les nuisances correspondantes (pollution atmosphérique, bruit...)
- Réduire la demande énergétique
- Récupérer des espaces publics, notamment en diminuant le stationnement sur la voie publique.

Comment ?

Lancement : 1 mois

- Constitution de la gouvernance
- Identification d'un référent mobilité auprès de la DREAL

Diagnostic mobilité : 2 mois

- Recensement des infrastructures
- Analyse des pratiques de mobilité

Plan d'actions : 3 mois

- Définition des objectifs
- Déclinaison des actions

Animation : en continu

- Communication forte
- Sensibilisation, ateliers, évènements

Évaluation : tous les ans

- Bilan annuel
- Ajustement des actions
- Déploiement de nouvelles mesures

1

2

3

4

5